



Le Tremblay-sur-Mauldre

Lettre d'information aux riverains

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le conseil municipal organise son vide-greniers de la Saint Gilles, le dimanche 4 septembre 2022 dans les rues suivantes :

- Rue du Pavé à la hauteur de l'église, jusqu'à l'intersection du Chemin de Mareil, comprenant le parking de l'église et le parking devant la mairie,**
- Grande Rue,**
- Rue de Bazoches,**
- Rue du Puits d'Hiver,**
- Rue des Templiers,**
- Rue Chemin de l'étang (sauf accès parking par la RD 23).**

Le stationnement dans les rues et la circulation seront totalement interdits, ces zones seront clôturées de 5h00 à 20h00. Par Arrêté du Maire 2022.08.131. Seul l'accès aux services d'incendie et de Secours seront maintenus.

Quelques conseils pour vos déplacements :

Assurez-vous que votre véhicule ne sera pas bloqué dans votre cour ou garage.

Vous pourrez stationner votre véhicule sur les Parkings :

- Parking Saint Gilles, accès parking par la RD 23,**
- Rue du Pavé après le N°43, coté champ en direction Maurepas,**
- Chemin de Mareil, avant le cimetière (fermé de 8h30 à 10h)**

Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

**Le Maire,
Françoise Chancel**



17, rue du Pavé
78490 Le Tremblay-sur-Mauldre
Tél. : 01 34 87 82 64
Fax : 01 34 87 89 40

E-mail : mairie.tremblaysurmauldre@wanadoo.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE RAMBOUILLET
CANTON D'AUBERGENVILLE